

## NOTE

Destinataire: Conseil d'administration de WCI, inc.

Expéditrice: Mary Nichols, trésorière

Date: 22 septembre 2014

Objet: Rapport de la trésorière: Évaluation de la conformité à la Politique de gestion des fonds de WCI, inc.

---

### **Introduction**

WCI, inc. a établi une Politique de gestion des fonds (la « Politique ») qui détermine les exigences relatives à la gestion des fonds de la Société.<sup>1</sup> La Politique précise les objectifs en matière de gestion de fonds de l'Entreprise ainsi que les obligations du conseil d'administration, du comité des finances, du trésorier ou de la trésorière et de l'institution financière qui détient les actifs de la Société (c.-à-d. le « dépositaire »).

La section 6 de la Politique (« Surveillance ») prévoit que:

*Le trésorier ou la trésorière doit, au moins une fois par année, préparer et présenter au conseil d'administration une évaluation de la conformité à cette politique, qui doit comprendre un sommaire des transactions financières et des avoirs de la Société, le degré de conformité aux exigences en matière de répartition des actifs et une déclaration expliquant dans quelle mesure chaque objectif a été atteint.*

*Si le conseil d'administration l'exige, le comité de vérification peut entreprendre une évaluation indépendante du niveau de conformité à la politique.*

En remettant ce rapport au conseil d'administration, le trésorier ou la trésorière s'acquitte de sa responsabilité de rapport.

### **Méthodologie**

Cette évaluation couvre la période allant du mois de décembre 2013 au mois d'août 2014.<sup>2</sup>

L'évaluation a consisté en un examen des transactions financières effectuées par la Société ainsi que des activités du comité des finances, du trésorier ou de la trésorière et du directeur général.

L'évaluation s'est portée sur chacun des principaux éléments de la Politique, incluant :

---

<sup>1</sup> La Politique de gestion des fonds de WCI, Inc est disponible à l'adresse suivante :

[http://www.wci-inc.org/docs/WCI\\_Inc\\_Funds\\_Management\\_Policy.pdf](http://www.wci-inc.org/docs/WCI_Inc_Funds_Management_Policy.pdf).

<sup>2</sup> L'évaluation précédente du trésorier couvrait la période allant du mois de décembre 2012 au mois de novembre 2013 et est disponible à l'adresse suivante :

<http://www.wci-inc.org/docs/WCI%20Inc%20Funds%20Management%20Report%202013-12-09.pdf>.

1. Les obligations ont-elles été remplies comme l'exige la Politique?
2. Les fonds ont-ils été gérés selon la norme de diligence stipulée dans la Politique?
3. La répartition des actifs a-t-elle été faite conformément aux exigences de la Politique?
4. Y a-t-il eu des activités proscrites?

Pour terminer, cette évaluation établit dans quelle mesure chacun des objectifs de la Politique a été atteint.

## **Discussion**

**Sommaire des activités financières** : Les fonds de la Société sont gérés par le directeur général, qui est assisté du personnel de WCI, inc. et du comptable, conformément aux procédures définies par les Politiques et procédures de comptabilité de WCI, inc. Les activités financières sont passées en revue régulièrement par le comité des finances. Le comité de vérification réalise une vérification financière annuelle conformément à la Charte du comité de vérification.

Au cours de la période visée par ce rapport, on compte les activités financières suivantes :

- **Fonds reçus** : Tous les fonds reçus ont été déposés dans le compte chèques de WCI, inc. auprès de Bank of the West. Les fonds provenaient de la Californie et du Québec.
- **Exigences en matière de flux de trésorerie** : Les fonds ont été maintenus dans le compte chèques afin de garantir une quantité de fonds suffisante pour respecter les exigences en matière de flux de trésorerie. Les fonds du compte chèques sont assurés par la FDIC jusqu'à concurrence de 250 000 \$. Par conséquent, par souci de conformité aux exigences de la Politique, le solde du compte chèques a été maintenu en deçà de ce niveau.
- **Titres du Trésor des É.-U. et certificats de dépôt (CD)** : Des titres du Trésor des États-Unis et des certificats de dépôt ont été achetés pour maintenir le solde du compte chèques en deçà de 250 000 \$. La maturité des instruments a été choisie afin de respecter les exigences en matière de flux de trésorerie. Une fois parvenus à maturité, les fonds reçus ont été déposés automatiquement dans le compte chèques.
- **Paiements** : Les paiements ont été versés aux entrepreneurs, aux fournisseurs, aux employés et aux autorités fiscales en vertu des exigences concernant chaque cas après obtention de l'autorisation appropriée par les responsables de la Société.

L'achat de titres du Trésor des États-Unis par le biais d'un accord-cadre de cession en pension conclu avec Bank of the West a été le moyen principal utilisé pour gérer le solde du compte chèques tout en garantissant qu'une quantité de fonds suffisante soit accessible pour répondre aux exigences en matière de flux de trésorerie. Un accord-cadre de cession en pension permet à la Société d'acheter n'importe quelle quantité de titres du Trésor des États-Unis pour une période pouvant atteindre jusqu'à 90 jours.

Des certificats de dépôt assurés par la FDIC ont été achetés auprès de plusieurs institutions par la division des marchés des capitaux de Bank of the West. Les certificats de dépôt servaient à éviter que la répartition des actifs ne dépasse les limites établies par la Politique (ce sujet est abordé plus loin). De plus, les intérêts sur les certificats de dépôt sont plus élevés que les intérêts versés sur les titres du Trésor des États-Unis. Bank of the West n'a exigé aucuns frais pour ces services.

**Obligations spécifiées par la Politique:** La Politique prévoit des obligations particulières pour le conseil d'administration, le comité des finances, le trésorier ou la trésorière et l'institution financière qui détient les actifs de la Société (c.-à-d. le « dépositaire »).

- **Conseil d'administration.** Il incombe au conseil d'administration « d'assurer que des politiques appropriées sont en place pour régir la gestion des fonds de la Société ». Le Conseil s'est acquitté de cette responsabilité en adoptant la Politique. Il doit aussi s'assurer que la Politique est mise en œuvre. À la réunion du conseil d'administration de décembre 2013, le Conseil a examiné et abordé la mise en place de la Politique selon le rapport du trésorier. Par la discussion et l'examen de ce rapport, le conseil peut déterminer si des mesures supplémentaires sont nécessaires pour assurer que la mise en œuvre de la Politique continue de manière appropriée.
- **Comité des finances.** Le Comité des finances s'est acquitté de l'obligation suivante : « Au moins une fois par année, le Comité examinera les politiques de la Société qui en régissent les fonds et, le cas échéant, recommandera au Conseil des modifications à apporter à ces politiques pour mieux répondre aux besoins de la Société. » Durant la période de cette évaluation, le Comité des finances a tenu huit téléconférences mensuelles de janvier à août. Au cours de chaque appel, le Comité des finances a examiné l'état financier de la Société, dont le respect de la Politique.
- **Trésorier.** Selon la Politique, le trésorier doit s'acquitter de la tâche suivante : « Le trésorier doit préparer et tenir à jour des prévisions du flux de trésorerie de la Société qui montrent, au minimum, les revenus et les dépenses anticipés pour les 18 prochains mois. Après examen et approbation par le Comité des finances, le trésorier transmettra les prévisions du flux de trésorerie au conseil de direction au moins une fois par trimestre. » Au nom du trésorier, le directeur général a maintenu à jour les prévisions des mouvements de trésorerie des 18 prochains mois et les a transmises au Comité des finances lors de chaque appel. Le conseil de direction ne s'est pas réuni durant la période visée par ce rapport. Toutefois, les prévisions du flux de trésorerie ont été transmises au conseil de direction le 3 juin 2014.
- **Dépositaire.** Bank of the West a été le seul dépositaire au cours de la période examinée par ce rapport. Le compte chèques a été maintenu à Bank of the West, et Bank of the West a effectué toutes les transactions. La carte de crédit de la Société provenait également de Bank of the West. Les responsabilités du dépositaire comprennent « l'exécution des transactions financières à la demande des représentants dûment autorisés de la société [et] la remise de rapports annuels complets et précis ». Bank of the West a effectué des transactions à la demande du directeur général et a remis des rapports qui ont été examinés de façon continue par le directeur général et mensuellement par le comptable. De plus, des rapports en ligne sont accessibles en tout temps, dont toute l'activité de la carte de crédit.

**Norme de diligence :** La Politique précise la norme de diligence qui régit la gestion des fonds de la Société.

*Les fonds seront gérés avec une prudence en conformité avec tous les objectifs de cette politique. Un soin particulier sera pris pour éviter d'accepter des risques, par exemple en assignant diverses échéances de titres aux exigences du flux de trésorerie pour ne pas avoir à vendre les titres dans des conditions de marché défavorables.*

Les activités menées au cours de la période visée par ce rapport sont conformes à la norme précisée dans la Politique. Chaque Titre du Trésor des É.-U. et certificat de dépôt (CD) a été détenu jusqu'à échéance; il n'y a eu aucune pénalité pour remboursement anticipé ni risque associé aux fluctuations du marché.

La Politique reconnaît également l'importance d'adhérer aux lignes directrices et à la politique en matière d'éthique et de conflit d'intérêts<sup>3</sup> de la Société en lien avec les activités de gestion de fonds. Aucun conflit d'intérêts potentiel ou réel n'a été identifié au cours de la période examinée.

**Répartition des actifs :** La Politique précise que « ...les actifs financiers présentés dans le Tableau 1 sont admissibles à la gestion des fonds de la Société parmi la fourchette de répartition présentée... » (consulter le Tableau 1 ci-dessous). Au cours de la période examinée pour ce rapport, les actifs financiers de la Société ont été maintenus à l'aide des instruments énumérés au Tableau 1.

**Tableau 1 : Répartition des actifs**

Actif	Fourchette de répartition
Les montants en espèce dans les comptes portant intérêt et les comptes ne portant pas intérêt suffisants pour être pleinement assurés par la Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC, Organisation fédérale d'assurance sur les dépôts) ou la Société	25 % à 100 %
Les certificats de dépôt dont les montants sont suffisants pour être pleinement assurés par la Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC, Organisation fédérale d'assurance sur les dépôts) ou la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC).	0 % à 75 %
Titres du Trésor américain	0 % à 75 %
Obligations et bons du Trésor du gouvernement du Canada	0 % à 75 %
Obligations générales émises par toute autorité participante	0 % à 25 %

<sup>3</sup> Lignes directrices et Politique en matière d'éthique et de conflit d'intérêts de WCI, inc. disponibles au : [http://www.wci-inc.org/docs/2011-11-03\\_WCI-Inc\\_Conflict\\_of\\_Interest\\_Policy\\_Final.pdf](http://www.wci-inc.org/docs/2011-11-03_WCI-Inc_Conflict_of_Interest_Policy_Final.pdf).

Au cours de la période examinée pour ce rapport, la répartition d'actifs a été effectuée comme suit :

#### Répartition des actifs au cours de la période examinée pour ce rapport

Actif	Part des actifs			Nombre moyen de
	Moyenne	Minimum	Maximum	
Espèce (compte chèques)	8%	2%	13%	(S.O.)
Certificats de dépôt (assurés par la FDIC)	42%	26%	71%	53
Titres du Trésor américain	50%	23%	72%	11

Du 1er décembre 2013 au 29 août 2014, le solde du compte chèques est resté inférieur à 250 000 \$ (à l'exception de deux situations relevées ci-dessous), tandis que le reste des actifs a pris la forme de titres du Trésor américain ou de certificats de dépôt. Les avoirs en titres du Trésor américain et en certificats de dépôt sont restés conformes aux limites de répartition des actifs établies dans la Politique. Cependant, maintenir le solde de trésorerie du compte chèques inférieur à la limite de 250 000 \$ assurée par la FDIC a entraîné une encaisse moyenne de 8 % en actifs de la Société, ce qui se situe sous la barre de la limite minimale des 25 % précisée dans la Politique. Le nombre moyen de jours avant échéance des titres du Trésor américain n'était que de 11 jours pendant la période examinée, ce qui signifie que les instruments ont été gérés pour garantir la disponibilité des espèces en peu de temps, au besoin. Au cours de la période examinée pour ce rapport, tous les actifs financiers de la Société ont été entièrement garantis ou assurés par les États-Unis. Pour respecter la limite inférieure de répartition d'actifs de 25 % et pleinement assurer les montants en espèces, il aurait fallu maintenir les comptes espèces dans deux établissements bancaires supplémentaires au cours de la période examinée.

À l'échéance des titres du Trésor américain ou des certificats de dépôt, les fonds sont automatiquement déposés dans un compte chèques. Pour maintenir le solde du compte chèques inférieur à 250 000 \$, l'achat de titres du Trésor américain ou de certificats de dépôt est effectué le jour même. À deux occasions au cours de cette période d'évaluation, le solde du compte chèques était supérieur à 250 000 \$ pendant une nuit, car la banque a suspendu les paiements effectués en Californie. Pendant cette période d'attente, il semblerait que le solde du compte chèques était supérieur à 250 000 \$. Une fois la période d'attente terminée, les titres du Trésor américain et les certificats de dépôt ont été achetés pour maintenir le solde du compte chèques en deçà de 250 000 \$.

**Activités proscrites :** La Politique précise que certaines activités sont proscrites. Aucune activité proscrite n'a été effectuée au cours de la période examinée pour ce rapport.

#### **Constatations et recommandations**

Au cours de la période examinée pour ce rapport, les actifs financiers de la Société ont généralement été gérés conformément aux exigences de la Politique. La possibilité d'utiliser trois actifs financiers (compte chèques, titres du Trésor américain et certificats de dépôt) au sein d'un même établissement (Bank of the West) a permis de gérer efficacement et de façon transparente les actifs financiers de la Société. De plus, aucuns frais ne sont engagés pour ces services. Aucun changement n'a été recommandé au cours de ces processus.

Pour la gestion des actifs, la prévision de trésorerie s'est avérée un outil important et utile. L'examen régulier qu'effectue le comité des finances des activités, de la situation financière et du flux de trésorerie de la Société représentait un processus important par lequel les membres du Conseil au sein du comité étaient tenus informés.

Tel qu'il est indiqué dans la discussion relative à l'attribution d'actifs, les avoirs en titres du Trésor des États-Unis et en certificats de dépôt correspondaient aux normes de la Politique, mais les avoirs liquides étaient inférieurs au minimum établi par la Politique. Toutefois, les exigences en matière de flux de trésorerie ont été respectées tout au long de la période examinée grâce à l'utilisation des titres du Trésor des États-Unis et des certificats de dépôt à échéance relativement courte (particulièrement dans le cas des titres du Trésor des États-Unis), qui correspondait aux besoins de trésorerie identifiés dans les prévisions de trésorerie. En conséquence, il est recommandé que le Conseil décide s'il désire demander au comité des finances d'examiner le taux d'attribution d'actifs dans la Politique afin de mieux refléter les exigences et capacités de gestion de trésorerie de la Société.

Selon cet examen, voici les constatations concernant chacun des objectifs inclus dans la Politique :

1. Les fonds doivent être gérés de façon à ce qu'ils soient conformes à toutes les lois applicables.

*Toutes les lois applicables ont été respectées.*

2. Les fonds doivent être gérés de façon à ce qu'ils soient conformes à toutes les exigences précisées dans les ententes de financement conclues par la Société.

*Les fonds ont été gérés de façon à ce qu'ils soient conformes à toutes les exigences précisées dans les ententes de financement conclues par la Société.*

3. Les fonds doivent être gérés pour répondre aux exigences en matière de flux de trésorerie de la Société telles que conçues par le trésorier, notamment les exigences prévues en dollars canadiens et américains.

*Une analyse actuelle du flux d'encaisse de 18 mois a été maintenue à jour et présentée au comité des finances tous les mois. Au cours de l'année 2014, les fonds ont été gérés efficacement pour répondre aux exigences en matière de flux de trésorerie de la Société, sans exception. Jusqu'à maintenant, tous les fonds détenus étaient en dollars américains.*

4. Les fonds doivent être gérés pour préserver le principal dans toute la mesure possible.

*La préservation du principal a été effectuée. Tous les actifs financiers de la Société ont été entièrement garantis ou assurés par les États-Unis.*

5. Les fonds doivent être gérés pour atteindre un taux de rendement concurrentiel (sans frais), conformément à l'atteinte des autres objectifs, en reconnaissant en particulier l'importance considérable de la préservation du principal.

*Les taux de rendement des titres du Trésor, des certificats de dépôt et des dépôts assurés par la FDIC étaient conformes aux conditions du marché. Même si les rendements sont relativement faibles, le choix de ces instruments est conforme à l'objectif de préservation du principal.*

*Aucuns frais pour des services de gestion n'ont été engagés en 2014.*